



CONSEILLERS SYNDICAUX, SYNDICS DE COPROPRIÉTÉS :

FAITES VOUS ACCOMPAGNER DANS VOTRE PROJET DE RÉNOVATION !

Vous habitez une copropriété ou vous en êtes représentant.

Vous devez penser à faire ravalier votre façade ? La chaudière doit être remplacée ? La part énergétique pèse de plus en plus lourd sur vos charges et vous pensez à des travaux d'amélioration ?

Vous vous interrogez :

- Quels types de travaux sont à prévoir, et dans quel ordre ?
- Une isolation des murs stabilisera-t-elle les factures d'énergie ?
- Le confort des occupants sera-t-il amélioré ?
- Le bâtiment sera-t-il revalorisé ?
- Existe-t-il des aides financières ?

ECORENO'V COPRO est là pour vous aider à y répondre. Agence Locale de l'Énergie et du Climat de la Métropole de Lyon a été missionnée pour vous accompagner et transformer votre projet de rénovation en rénovation thermique performante !



INFORMEZ-VOUS

Retrouvez des informations en ligne sur le site de l'ALEC :

- le guide des étapes de la rénovation énergétique en copropriété : www.alec-lyon.org/ecorenov-copro
- des vidéos explicatives : <http://alec-lyon.org/le-centre-de-ressources/videos-et-photos/videos.html>
- la cartographie des projets réalisés : <http://carte.alec-lyon.org/>



FORMEZ-VOUS

La formation ECORENO'V COPRO est destinée aux conseillers syndicaux. Elle s'étale sur un mois avec 3 réunions à l'ALEC et un travail individuel sur Internet.

Les sujets abordés :

- les enjeux énergétiques et réglementaires,
- les bases de la thermique,
- les actions possibles pour réduire la consommation d'énergie,
- la gestion de projet en copropriété,
- les aspects financiers.



SENSIBILISEZ VOTRE COPROPRIÉTÉ

L'ALEC organise régulièrement des **réunions inter-copropriétés** autour des thèmes de la rénovation énergétique : réaliser un audit énergétique, l'isolation par l'extérieur, mener un projet de rénovation.

Le + de ces réunions d'information : le témoignage de copropriétés ayant réalisé un projet d'éco- rénovation.

Renseignements et inscriptions dans la rubrique agenda de l'ALEC :

<http://alec-lyon.org/qui-sommes-nous/agenda/>



VOTRE COPROPRIÉTÉ A DÉCIDÉ D'ENGAGER DES TRAVAUX DE RÉNOVATION ?

ECORENO'V COPRO vous accompagne gratuitement tout au long de votre projet.

Prenez rendez-vous avec un conseiller spécialisé à l'ALEC et construisez, avec lui, votre projet. En fonction de vos besoins, **il pourra vous proposer un parcours personnalisé.**

Celui-ci peut inclure :

- des documents ressources,
- une visite de votre copropriété,
- sa participation à des réunions de conseil syndical ou à des assemblées générales,
- un appui lors de la réalisation de l'audit énergétique, au montage du programme de travaux et au choix d'une maîtrise d'œuvre,
- une aide dans la recherche d'aides financières,
- un soutien à la mise en place d'un suivi des consommations.



L'ALEC en bref :

Agence Locale de l'Énergie et du Climat de la Métropole de Lyon a été créée à l'initiative de la Métropole de Lyon, de l'ADEME, et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Sa mission est d'aider les collectivités, les promoteurs, les bailleurs, les copropriétés les professionnels du bâtiment et les particuliers à intégrer la question énergétique et la problématique environnementale dans leur projet.

L'ALEC est la porte d'entrée du dispositif Ecoreno'V pour les particuliers et les copropriétés qui s'engagent dans une rénovation thermique performante.



CONTACTEZ-NOUS

ECORENO'V - COPRO

Agence Locale de l'Énergie et du Climat
de la Métropole de Lyon

Tél. 04 37 48 22 42

Mail : copro@alec-lyon.org

14, place Jules Ferry - 69006 Lyon

www.grandlyon.com/ecorenov

www.alec-lyon.org

Avec le soutien de



Métropole de Lyon

20, rue du Lac

CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 03

www.grandlyon.com

GRANDLYON
la métropole